

## La mutuelle communale concrétisée

Publié le 17/09/2015

La Santé près de chez vous



Signature de la convention au Forum le 5 septembre.

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, la municipalité projetait dès 2012, de mettre en place une mutuelle communale pour les Saint-Lysiens ne bénéficiant pas de couverture santé complémentaire (chômeurs, indépendants, commerçants, retraités, mères célibataires, étudiants...).

Après consultation auprès de plusieurs organismes, son choix s'est porté sur l'association ACTIOM qui a permis une rapide mise en place, de bonnes garanties à des prix concurrentiels, son montage juridique cadrant avec le droit public et le droit des assurances.

Un sondage (questionnaire) a été lancé au travers du bulletin municipal pour mesurer le besoin des Saint-Lysiens. Les nombreuses réponses récoltées ont incité les élus à concrétiser ce projet.

Une réunion publique, en partenariat avec l'Association ACTIOM, a eu lieu le 8 septembre, sur le nouveau dispositif «Ma commune ma santé».

Au 1er janvier 2016, les salariés devront tous bénéficier d'une complémentaire santé négociée par leur employeur. Les non-salariés (jeunes sans emploi, commerçants, artisans, agriculteurs, chômeurs, intérimaires, personnes en CDD, seniors, professionnels libéraux...) pourront alors aussi obtenir une couverture de soins à plusieurs niveaux, sans questionnaire de santé, sans condition de revenu et personnalisable. L'offre «Ma Commune Ma Santé» a été adoptée à ce jour par plus de 391 communes.

Permanences assurées par un responsable d'ACTIOM, en mairie les 18 et 22 septembre, ainsi que les 2, 6, 13 et 27 octobre. Sur inscription au CCAS ou en appelant au 05 62 14 73 60, aide au montage des dossiers pour l'accès à l'ACS (Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé) pour les personnes bénéficiaires.

Numéro de plateforme, en France, pour tout renseignement.

L'association ACTIOM reste à votre écoute tout au long du contrat par l'intermédiaire de conseillers spécialisés. Informations : [info@macommunemasante.com](mailto:info@macommunemasante.com), site internet [www.associationactiom.org](http://www.associationactiom.org).

L'adage «l'union fait la force» n'est plus à prouver, la solidarité à **Saint-Lys** prend tout son sens.